

Parallèlement, si elles veulent maintenir leurs taux de croissance économique actuels, les économies asiatiques de l'APEC devront dépenser collectivement plus de 1,43 billion de dollars canadiens pour l'infrastructure au cours des 10 prochaines années. Le Canada ne peut se permettre d'ignorer des débouchés économiques d'une telle importance. La région offre, sur les plans de la technologie, des services et des compétences, d'énormes possibilités aux exportateurs et aux investisseurs canadiens qui sauront prévoir les besoins de nos partenaires de l'APEC et y répondre.

Mais les marchés florissants de l'Asie-Pacifique comportent aussi de grands défis : des barrières tarifaires et non tarifaires, des réglementations floues, des normes et pratiques différentes, et un manque d'information sur les marchés.

L'APEC permet de centraliser les efforts déployés pour relever ces défis. C'est le moyen essentiel d'avoir un meilleur accès à des économies qui se trouvent parmi les plus dynamiques du monde, un outil qui permet d'assurer la réussite du Canada sur les marchés de l'Asie-Pacifique et qui appuie les efforts des gens d'affaires canadiens pour trouver des partenaires commerciaux et financiers. L'APEC donne au Canada un autre moyen d'ouvrir les portes de l'Asie en jetant les bases de nouveaux contacts et d'une future coopération entre les gouvernements et au sein du secteur privé.

En participant aux activités liées à l'APEC, on ne peut qu'être enthousiasmé devant les fantastiques possibilités qu'offre la région. Ces activités ouvrent des perspectives fort intéressantes aux entreprises canadiennes.

Andrina Lever
directrice générale
Expansion International Advisory Inc. et présidente
Women Entrepreneurs of Canada
(Ontario)

RÉSULTAT NET : L'APEC OUVRE DES PORTES

L'APEC avantage le Canada :

- en réduisant et en éliminant les obstacles qui limitent l'entrée des produits et services canadiens sur les marchés de l'APEC;
- en améliorant la transparence des marchés par l'établissement de pratiques d'excellence et de normes pan-régionales dans des domaines comme la passation des marchés publics, les droits de propriété intellectuelle, la politique de concurrence et les régimes tarifaires;
- en harmonisant les procédures douanières, les normes applicables aux produits et les procédures d'essai, et en facilitant ainsi la circulation des biens et des services entre les économies de l'APEC;
- en donnant accès aux décideurs influents des puissances économiques naissantes et des nouveaux centres de concurrence mondiale;
- en fournissant un mécanisme de coopération en vue d'améliorer l'infrastructure de la région, de soutenir la croissance économique et de garantir un environnement commercial et financier stable;
- en accélérant le rythme de la libéralisation du commerce mondial par l'intégration de nouveaux intervenants importants dans le système commercial et économique mondial.